JP PARTN'AIR - 3 rue du Grand Puits 95380 Villeron
Tél : 01 34 47 16 16 • SIRET :524 956 786 00031 • APE :7022Z

EASA PART 145 - Sensibilisation au SGS - Formation Initiale
PROGRAMME DE FORMATION

La formation présentielle (ou en classe virtuelle) peut débuter après validation du dossier d'inscription par nos services. Un délai de 4 jours est préconisé pour le traitement de votre demande.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Situer la Part-145 et les principaux agréments de navigabilité** dans le cadre réglementaire EASA et identifier les acteurs concernés
- **Comprendre le fonctionnement, l'organisation et les responsabilités** d'un organisme de maintenance agréé Part-145, notamment son système de gestion
- **Identifier les principales exigences applicables** aux personnels, aux moyens, aux locaux et à la documentation, ainsi qu'à la gestion des non-conformités
- **Décrire les étapes clés du processus de maintenance**, de sa préparation à l'APRS, en intégrant les exigences de contrôle, de traçabilité et d'archivage
- **Identifier les principes fondamentaux du SGS et de la Part-IS**, ainsi que les responsabilités individuelles en matière de sécurité aéronautique et de sécurité de l'information

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens
Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire
Pour les formations en distanciel : avoir un ordinateur, une connexion internet viable et un smartphone/tablette pour répondre aux questions

DESCRIPTION / CONTENU

Présentation de l'univers règlementaire mondial
Hiérarchie des instances règlementaires (de l'OACI à la DGAC) ; Les réglements et agréments ; Les règlements Européens (Dont le règlement UE 2021/1963 en ce qui concerne la mise en place d'un SGS) ; Les nouvelles exigences liées à l'agrément PART 145 (Organismes d'entretien)

L'agrément EASA Part 145
Domaine d'application ; Procédure de demande et de délivrance ; Éligibilité ; MOE (Diffusion possible du MOE client à la demande) ; Les personnels et la sous-traitance ; SGS ; Locaux ; Équipements et outils ; Domaine d'activité ; NC et contrefaçon : gestion et prévention

Politique de sécurité et système de gestion de la sécurité
Prérogatives de l'organisme agréé ; Modalités de surveillance ; L'APRS (Remise en Service) ; Obligations ; Traçabilité ; Responsabilités ; Méthode Bow Tie ; Politique d esécurité ; SMART ; Communication et promotion

Sensibilisation PART IS
Extension Part-IS ; Sécurité de l'information ; CIDA-A ; 3CF ; Les bonnes pratiques ; Obligations et responsabilités ; Ateliers participatifs avec mise en pratique

Le processus d'entretien
Prérogatives ; Données d'entretien ; Planification ; Exécution ; Attestation des travaux ; APRS ; CR d'évènement ; Traçabilité ; Introduction à la réglementation FAA FAR-145

Références et documentations dans leurs versions en vigueur
(UE) 2018/1139 ; (UE) n° 1321/2014 relatif au maintien de la navigabilité ; (UE) 2023/203 relatif à la gestion des risques de l'information ; (UE) n° 376/2014 relatif aux comptes rendus d'événements dans l'aviation civile ; EASA Easy Access Rules for Information Security

DURÉE
7h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Formation en langue française alternant apports théoriques et exposés interactifs
Approche interactive, études de cas, débriefing en groupe
Partage d'expériences entre participants
Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES
Projection de diaporamas, Quizz via télécommandes/supports connectés
Livret de formation (transmis par le formateur pour les formations en présentiel, transmis par mail pour les formations en distanciel)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI
Évaluation permanente par QCM en cours de programme
Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session
Certificat délivré après validation de la formation

INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ
Pour toute demande de modalité et d'accès à la formation, merci de nous contacter à : contact@jp-partnair.fr . Nous vous répondrons sous 24H.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

**modalités à préciser selon le type de handicap*

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr

MISE A JOUR
12/10/2026

EASA PART 145 - Sensibilisation au SGS - Formation Continue
PROGRAMME DE FORMATION

La formation présentielle (ou en classe virtuelle) peut débuter après validation du dossier d'inscription par nos services. Un délai de 4 jours est préconisé pour le traitement de votre demande.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Identifier les évolutions du cadre réglementaire EASA**, notamment de la Part-145, des acteurs de la navigabilité et des évolutions réglementaires applicables
- **Identifier les exigences de la Part-145 applicables**, notamment en matière d'organisation, de responsabilités, de moyens et de système de gestion
- **Appliquer les exigences relatives à la maîtrise des activités**, notamment la documentation technique, le contrôle, la traçabilité, la gestion des non-conformités et l'archivage
- **Identifier les exigences relatives à la certification des travaux et à l'APRS**, notamment les responsabilités du personnel habilité et les conditions de remise en service après maintenance
- **Actualiser ses connaissances du SGS et de la Part-IS**, et identifier les actions adaptées en matière de signalement des événements, de gestion des risques et de sécurité de l'information

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens
Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements

PRÉREQUIS

Il faut avoir suivi la formation initiale EASA Part 145 au préalable
Pour les formations en distanciel : avoir un ordinateur, une connexion internet viable et un smartphone/tablette pour répondre aux questions

DESCRIPTION / CONTENU

Rappel des fondamentaux

Révision active en format Q&R : agrément Part-145, étapes de l'agrément, interface client/CAMO/Part-145, gestion des NC, gestion documentaire, fournisseurs, MOE (Diffusion possible du MOE client à la demande), CND, procédures d'essais, archivage, CR d'événement, EASA Form 1, management & surveillance

Cadre réglementaire et évolutions

Pourquoi une réglementation ? ; Convention de Chicago ; OACI/EASA/DGAC/OSAC ; Cadre maintenance ; Structure Part-145 ; Évolution approche réglementaire ; Système de gestion ; Culture sécurité & reporting ; Cybersécurité Part-IS / 3CF V.3.0 / CID-A / menaces / bonnes pratiques ; Obligations & responsabilités Part-IS ; Ateliers cyber

Responsabilités & conformité
De la maintenance conforme à la navigabilité ; Gouvernance & responsabilités ; Gestion des NC ; Ateliers participatif avec mise en pratique : contrôle manquant, traçabilité incomplète, document périmé

Maintenance & surveillance
Importance de la traçabilité - accidents récents ; Identification et éligibilité ; Composants 145.A.42 ; Traçabilité des travaux 145.A.55 ; Gestion dossier de maintenance 145.A.45/55 ; Maîtrise fournisseurs & activités contractées 145.A.42/75/200 ; Procédés spéciaux & outillages 145.A.40/48 ; SUP ; Ateliers participatif avec mise en pratique : fournisseur non qualifié, réception avec doute documentaire

Remise en service & personnel de certification
Certification de maintenance 145.A.50 ; Personnel autorisé 145.A.30/35 ; APRS ; EASA Form 1 ; Privilèges & responsabilités 145.A.75/80 ; Ateliers participatif avec mise en pratique : événement non déclaré, audit interne, défaut de maintenance

Reporting & sécurité
Reporting des événements ; Audit interne ; SMSI ; Qui fait quoi ? Les différents acteurs ; Défauts en service & suivi ; Ateliers participatif avec mise en pratique : clé dynamométrique hors étalonnage, rupture de traçabilité

Annexes
Engagement DR ; Structure du MOE ; EASA Form 1 ; Références réglementaires Part-145

Références et documentations dans leurs versions en vigueur
(UE) 2018/1139 ; (UE) n° 1321/2014 relatif au maintien de la navigabilité ; (UE) 2023/203 relatif à la gestion des risques de l'information ; (UE) n° 376/2014 relatif aux comptes rendus d'événements dans l'aviation civile ; EASA Easy Access Rules for Information Security

DURÉE
3h30min

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Formation en langue française alternant apports théoriques et exposés interactifs
Approche interactive, études de cas, débriefing en groupe
Partage d'expériences entre participants
Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES
Projection de diaporamas, Quizz via télécommandes/supports connectés
Livret de formation (transmis par le formateur pour les formations en présentiel, transmis par mail pour les formations en distanciel)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Evaluation permanente par QCM en cours de programme
Evaluation des stagiaires via QCM de fin de session
Certificat délivré après validation de la formation

INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande de modalité et d'accès à la formation, merci de nous contacter à : contact@jp-partnair.fr . Nous vous répondrons sous 24H.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

**modalités à préciser selon le type de handicap*

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr

MISE A JOUR

12/10/2026

EASA PART 145 E-Learning - Sensibilisation au SGS
Formation Initiale
PROGRAMME DE FORMATION

La formation e-learning peut débuter après validation de la commande réalisée sur notre site internet par nos services et réception de la convention de formation dûment signée. Un délai de 24 heures ouvrables est préconisé pour le traitement de votre dossier et l'ouverture de vos accès à la plateforme de formation (hors samedis, dimanches et jours fériés).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Situer la Part-145 et les principaux agréments de navigabilité** dans le cadre réglementaire EASA et identifier les acteurs concernés
- **Comprendre le fonctionnement, l'organisation et les responsabilités** d'un organisme de maintenance agréé Part-145, notamment son système de gestion
- **Identifier les principales exigences applicables** aux personnels, aux moyens, aux locaux et à la documentation, ainsi qu'à la gestion des non-conformités
- **Décrire les étapes clés du processus de maintenance**, de sa préparation à l'APRS, en intégrant les exigences de contrôle, de traçabilité et d'archivage
- **Identifier les principes fondamentaux du SGS et de la Part-IS**, ainsi que les responsabilités individuelles en matière de sécurité aéronautique et de sécurité de l'information

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens
Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire
Avoir un ordinateur, une connexion internet

DESCRIPTION / CONTENU

La réglementation
Hiérarchie des instances règlementaires (de l'OACI à la DGAC) ; Les réglements et agréments ; Les règlements Européens (Dont le règlement UE 2021/1963 en ce qui concerne la mise en place d'un SGS) ; Les nouvelles exigences liées à l'agrément PART 145 (Organismes d'entretien)

L'Organisme de Maintenance agréé (MOA)
Origines et évolution du transport aérien ; principes et enjeux de la réglementation de la maintenance ; agrément PART-145 : éligibilité, domaine d'application, classes, catégories, privilèges et procédure de délivrance ; organisation et responsabilités du MOA ; fonctions clés ; MOE : rôle, contenu, gestion et amendements ; relations avec l'autorité compétente et les exploitants/propriétaires ; traçabilité, enregistrements et preuves de conformité ; maintien de l'agrément, surveillance et audits

Le processus de maintenance (1/2)
Organisation du processus de maintenance ; planification, gestion des ressources et adéquation charge/capacité ; personnels : compétences, qualifications, habilitations, expérience, facteurs humains et 145.A.30 ; personnel de certification et de soutien ; formation et gestion des compétences ; locaux, outillage, équipements et matériels (145.A.40) ; étalonnage ; gestion de la documentation et des données techniques ; gestion des versions ; non-conformités, actions correctives et prévention de la récurrence ; responsabilités et interfaces entre les acteurs

Le processus de maintenance (2/2)
Sous-traitance et surveillance des activités sous-traitées (145.A.205) ; types et processus de maintenance ; préparation et réalisation des opérations ; données d'entretien et leur gestion (145.A.45) ; exécution de l'entretien (145.A.48) ; contrôles et inspections ; gestion des erreurs et écarts ; APRS et personnel de certification ; EASA Form 1 ; contrôle qualité et contrôle indépendant ; travaux différés et anomalies ; enregistrements, archivage et traçabilité des opérations (145.A.55) ; responsabilités en cas d'erreur ou d'anomalie ; Introduction à la réglementation américaine (Maintenance Annex Guidance)

Sensibilisation au SGS et Part-IS
Évolution réglementaire et le rôle de la Part-IS dans la conformité Part-145 ; Les bases du SMSI et ses quatre piliers CID-A : Confidentialité, Intégrité, Disponibilité et Authenticité ; Les responsabilités de chacun en matière de protection de l'information et de réaction aux incidents ; Procédure de notification d'incident sous 72 heures conformément à IS.A.230 ; Cadre de Conformité Cyber France (3CF) ; Réévaluation biennale des contenus et suivi de la sensibilisation du personnel

Références et documentations dans leurs versions en vigueur
(UE) 2018/1139 ; (UE) n° 1321/2014 relatif au maintien de la navigabilité ; (UE) 2023/203 relatif à la gestion des risques de l'information ; (UE) n° 376/2014 relatif aux comptes rendus d'événements dans l'aviation civile ; EASA Easy Access Rules for Information Security

DURÉE
7h

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Formation en langue française alternant apports théoriques et contenus pédagogiques interactifs
Approche pédagogique active s'appuyant sur des études de cas et des situations concrètes en lien avec les thématiques abordées
Échanges et partage d'expériences entre participants via le forum dédié, favorisant la réflexion collective et la mise en commun des bonnes pratiques
Le parcours de formation est disponible sur une durée de 2 mois. Une assistante pédagogique et technique est disponible à l'adresse mail : contact@jp-partnair.fr

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Plateforme e-learning accessible à distance (FOAD)
Modules de formation interactifs
Supports vidéo et multimédias
Livret pédagogique récapitulatif téléchargeable
Suivi de la progression du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Des questions d'auto-évaluation sont intégrées tout au long du parcours afin de mesurer l'acquisition progressive des connaissances et de renforcer l'ancrage des apprentissages
Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session
Certificat délivré après validation de la formation

INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande de modalité et d'accès à la formation, merci de nous contacter à : contact@jp-partnair.fr . Nous vous répondrons sous 24H.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

**modalités à préciser selon le type de handicap*

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr

MISE A JOUR

12/10/2026

EASA PART 145 E-learning - Sensibilisation au SGS
Formation Continue
PROGRAMME DE FORMATION

La formation e-learning peut débuter après validation de la commande réalisée sur notre site internet par nos services et réception de la convention de formation dûment signée. Un délai de 24 heures ouvrables est préconisé pour le traitement de votre dossier et l'ouverture de vos accès à la plateforme de formation (hors samedis, dimanches et jours fériés).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Identifier les évolutions du cadre réglementaire EASA**, notamment de la Part-145, des acteurs de la navigabilité et des évolutions réglementaires applicables
- **Identifier les exigences de la Part-145 applicables**, notamment en matière d'organisation, de responsabilités, de moyens et de système de gestion
- **Appliquer les exigences relatives à la maîtrise des activités**, notamment la documentation technique, le contrôle, la traçabilité, la gestion des non-conformités et l'archivage
- **Identifier les exigences relatives à la certification des travaux et à l'APRS**, notamment les responsabilités du personnel habilité et les conditions de remise en service après maintenance
- **Actualiser ses connaissances du SGS et de la Part-IS**, et identifier les actions adaptées en matière de signalement des événements, de gestion des risques et de sécurité de l'information

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, cadres techniques, personnels habilités APRS, techniciens
Personnes désirant acquérir les connaissances de base en matière de législation aéronautique et les principes d'application des règlements

PRÉREQUIS

Il faut avoir suivi la formation initiale EASA Part 145 au préalable
Avoir un ordinateur, une connexion internet

DESCRIPTION / CONTENU

Les acteurs
Hiérarchie et rôle des principales instances réglementaires, de l'OACI à la DGAC ; Rôles et responsabilités

La navigabilité
Acteurs de la navigabilité ; Processus de la conception à l'exploitation et à la maintenance ; Maintien de la navigabilité ; Conformité et responsabilités

Réglementation et agréments
Structure de la réglementation aéronautique ; Règlement, exigences et agrément ; Environnement PART-145 et principales exigences applicables aux organismes d'entretien ; Principes de sûreté aéronautique

L'agrément
Procédure d'agrément PART-145, de la demande à l'attribution ; Formulaires, référentiels et critères d'éligibilité ; Surveillance, maintien de l'agrément et audits

Locaux et outils
Exigences relatives aux locaux, installations, équipements et outils ; Stockage et protection des matériels ; Gestion, identification, contrôle et étalonnage des outils ; Documentation et matériels selon 145.A.42(d)

Personnel et documentation d'agrément
Structure, contenu et gestion du MOE ; Exigences relatives aux personnels, compétences, qualifications et habilitations ; Sous-traitance et contractance ; Responsabilités et interfaces avec les prestataires

Types de maintenance et processus
Types de maintenance et exigences associées ; Organisation des processus ; Données d'entretien ; Cartes et instructions de travail ; Planification, préparation, exécution et suivi de la production ; Traçabilité

SGS et SMSI
Culture de sécurité et culture juste ; Rôles et responsabilités dans le SGS et le SMSI ; Identification des dangers, gestion des risques et du changement ; Sécurité de l'information et exigences Part-IS ; Gestion des événements et incidents

Contrôle et APRS
Contrôle des activités de maintenance ; EASA Form 1 et Form 2 ; CR d'événements et actions correctives ; Suivi des tendances négatives ; Données approuvées et données d'entretien ; APRS ; Cartes d'habilitation

Références et documentations dans leurs versions en vigueur
(UE) 2018/1139 ; (UE) n° 1321/2014 relatif au maintien de la navigabilité ; (UE) 2023/203 relatif à la gestion des risques de l'information ; (UE) n° 376/2014 relatif aux comptes rendus d'événements dans l'aviation civile ; EASA Easy Access Rules for Information Security

DURÉE
3h30min

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Formation en langue française alternant apports théoriques et contenus pédagogiques interactifs
Approche pédagogique active s'appuyant sur des études de cas et des situations concrètes en lien avec les thématiques abordées
Échanges et partage d'expériences entre participants via le forum dédié, favorisant la réflexion collective et la mise en commun des bonnes pratiques
Le parcours de formation est disponible sur une durée de 2 mois. Une assistante pédagogique et technique est disponible à l'adresse mail : contact@jp-partnair.fr

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Plateforme e-learning accessible à distance (FOAD)
Modules de formation interactifs
Supports vidéo et multimédias
Livret pédagogique récapitulatif téléchargeable
Suivi de la progression du stagiaire

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Des questions d'auto-évaluation sont intégrées tout au long du parcours afin de mesurer l'acquisition progressive des connaissances et de renforcer l'ancrage des apprentissages
Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session
Certificat délivré après validation de la formation

INFORMATION SUR L'ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande de modalité et d'accès à la formation, merci de nous contacter à : contact@jp-partnair.fr . Nous vous répondrons sous 24H.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

**modalités à préciser selon le type de handicap*

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr

MISE A JOUR

12/10/2026